



de Réhabilitation, de Défense et de Promotion de la Ligne SNCF
Béziers-Millau-Neussargues-Clermont Ferrand-Paris.
Axe ferroviaire Europe du Sud - Europe du Nord.



Bédarieux le 3 décembre 2020

A l'attention de Monsieur Jean Castex
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75 700 PARIS

Objet : Revendiquons notre droit au transport

Monsieur Le Premier Ministre,

Pour des raisons de sécurité dû à l'état de la voie, des interruptions de circulation ferroviaires ont eu lieu de Bédarieux à St Chély et, en ce moment entre St Chély-Neussargues. Les usagers non informés des suppressions des trains en subissent les conséquences. L'usine « Arcelor Mittal » à St Chély n'est plus desservie par rail. Une noria de camions va être organisée d'Arvant à St Chély, bonjour l'écologie ! Les trains pour les scolaires vont être supprimés et là aussi, place à une noria d'autocars. Ces interruptions de trafic qui surviennent après des travaux réalisés pendant toute la période estivale sans aucun train, posent des questions légitimes. Alors pourquoi, que se passe-t-il ?

La réforme ferroviaire votée en 2018 a éclaté la SNCF en plusieurs sociétés anonymes de caractère privé, indépendantes dans les faits les unes des autres. SNCF Réseau a ainsi été créée pour gérer les infrastructures. Or gérer ne veut pas dire être propriétaire. Les infrastructures ferroviaires sont publiques. Elles appartiennent à la Nation. Leur avenir dépend des décisions prises par les Sénateurs et les Députés. Depuis 25 ans le Comité Pluraliste porte les propositions et aspirations des populations, usagers, cheminots, Collectivités Territoriales, organisations et Elus.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous revendiquons le droit d'être exigeant sur l'avenir de l'infrastructure ferroviaire Béziers – Clermont-Ferrand – Paris pour son entretien courant, sa modernisation, ses possibilités de développement au service de toute la société tant en marchandise qu'en voyageur, la lutte contre la pollution et les dérèglements climatiques. La

transition écologique de notre société unanimement reconnue comme indispensable, demande des mesures fortes en faveur du rail.

Aujourd'hui, il ne doit pas y avoir un millimètre de voie ferrée fermée en France Cela vaut pour la ligne nationale de l'« Aubrac » comme pour le futur train de nuit de Béziers à Paris via les Hauts Cantons de l'Hérault, l'Aveyron, La Lozère, le Cantal.

SNCF Réseau décide et agit d'une façon « dictatoriale » outrepassant ses prérogatives. SNCF Réseau méprise Elus et Citoyens. SNCF Réseau ne respecte pas ses propres engagements en ce qui concerne notre ligne malgré des fonds publics provenant des Conseils Régionaux qui lui sont accordés. Ce comportement est inacceptable. Rappelons que les décisions définitives sur l'avenir de la ligne, sa continuité de bout en bout n'appartiennent pas à SNCF Réseau mais à l'Etat.

A contrario, la ténacité, la pugnacité du Conseil Régional Occitanie avec sa Présidente Carole Delga, son Vice-Président aux infrastructures et aux mobilité Jean-Luc Gibelin prouvent leurs volontés à maintenir le train « l'Aubrac » TET, et l'avenir de la ligne sur sa totalité.

Les concours de la Région Auvergne-Rhône Alpes à la démarche de la Région Occitanie, renforcent le poids des deux Régions.

C'est le rôle de l'Etat d'imposer à SNCF Réseau, l'entretien, la modernisation, le développement de la ligne nationale de « l'Aubrac » son maintien en train d'équilibre du Territoire, en renouvelant la convention Etat-Région.

Aujourd'hui déjà, 8 Sénateurs, 5 Députés, 3 Départements, 3 Communautés de Communes, 100 Communes avec leur Maire et Conseils Municipaux soutiennent cette démarche pour que l'Etat joue son rôle de décideur et de financeur.

D'ailleurs, les parlementaires nationaux Sénateurs et Députés de la ligne viennent d'interpeller, dans une lettre commune à Mr Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué auprès de la Ministre de la Transition écologique, chargé des transports. Il est précisé dans cette lettre transmise au Comité Pluraliste pour information :

*« Cette ligne a pour nous une importance capitale d'aménagement du territoire à plusieurs égards :
- Parce qu'elle est indispensable au développement économique du Massif Central notamment du fait de la présence d'industries qui en ont besoin et singulièrement une usine « ArcelorMittal » dont nous craignons qu'un éventuel retrait de cette desserte ne puisse servir de prétexte à des choix stratégiques de retrait dont nous ne voulons à aucun prix ; en outre, elle est un lien indispensable pour l'agroalimentaire via le port de Sète... ».*

Plus loin il est mentionné : *« Les défis à relever afin que cette ligne ait un avenir sécurisé sont de plusieurs ordre :*

- La ligne elle-même exige de toute urgence des travaux d'entretiens et de modernisation permettant aux rames de circuler en sécurité et à une vitesse acceptable et aussi au FRET de l'emprunter sans conditions... ». Puis... « Tout ces éléments ont fait l'objet de nombreux travaux multipartites, impliquant tous les acteurs, mais à ce jour, aucune avancée décisive ne peut être faite sans un engagement fort de l'Etat... »

L'Etat doit décider sa participation financière à la pérennisation de la totalité de la Ligne SNCF Béziers – Clermont - Paris et plus particulièrement de Béziers à Neussargues (280 km). Aucun saucissonnage, ni neutralisation de sections de la ligne, ni avec des trains « à Zéro Km à l'heure » nouvellement inventés par SNCF Réseau comme prétexte pour tenter de fermer la ligne.

Des accords en 2002 avaient été déjà passés pour la modernisation de cette ligne entre les 3 Conseils Régionaux d'alors (Languedoc-Roussillon, Auvergne, Midi Pyrénées), Réseau ferré de France, la SNCF et l'Etat sous l'impulsion de Jean-Claude Gayssot, Ministre des Transport sous le Gouvernement de Lionel Jospin. Ces accords avaient été annulés par le Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. La continuité de la République n'a pas été respectée. L'expérience est là pour le Comité Pluraliste, nous y veillerons.

Le Comité Pluraliste propose un plan de financement, d'investissements, pour la ligne Béziers-Neussargues d'environ 230 millions d'euros. Pour réussir la transition écologique, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice commun : 50 % Etat, 25 % SNCF Réseau, 25 % Régions Occitanie et Auvergne Rhône Alpes au prorata. La durée de la mandature des Conseils Régionaux de six ans (2021-2027) pour la réalisation complète des travaux semble raisonnable. Bien entendu, cela ne doit pas remettre en cause l'urgence des travaux à réaliser sans délai et en priorité pour que « l'Aubrac » et le futur train de nuit Béziers-Paris puissent circuler comme les TER, le Fret de bout en bout sans restriction aucune, la desserte par rail « d'Arcelor Mittal » à St Chély.

A l'Etat et au Gouvernement de respecter leurs engagements pour le ferroviaire et « les jours d'après ». Notre Pays ainsi se donnerait les meilleurs moyens de réduire les émissions de CO2 se conformant par la même avec les accords de Paris sur le climat.

Osons l'avenir ! Osons la modernité ! Osons le respect de la planète ! Osons le rail !

Nous vous remercions de toute votre attention et nous vous prions de croire, Monsieur Le Premier Ministre, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Président du Comité Pluraliste :

Jacky Tello

